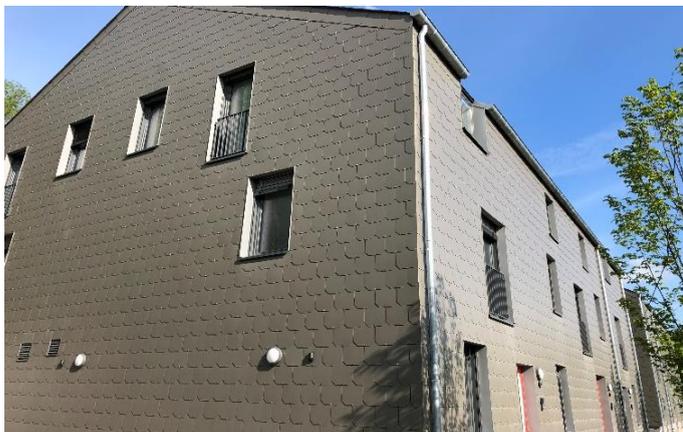


Luxembourg, le 6 octobre 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE « Inauguration de 5 ensembles résidentiels à Echternach »



Echternach, le 6 octobre 2021 – Le Fonds du Logement a procédé ce jour à l'inauguration de 5 résidences à appartements sises 15-40, rue Kahlenbeerch à Echternach. Cette manifestation a eu lieu en présence de Monsieur Henri Kox, Ministre du Logement, Monsieur Yves Wengler, Bourgmestre de la Ville d'Echternach, Madame Diane Dupont, Présidente du conseil d'administration du Fonds du Logement, et de Monsieur Jacques Vandivinit, Directeur du Fonds du Logement.

Réparties en 3 types et construites sur 3 niveaux, les résidences comprennent 6 appartements chacune, à raison de 2 duplex et 4 appartements de 1 à 3 chambres-à-coucher pour une surface utile d'habitation de +/- 53 à 122 m² dans les résidences de type 1 et 2, et de 6 appartements de 2 à 4 chambres-à-coucher pour une surface utile d'habitation de +/- 81 à 124 m² dans la résidence de type 3.

Vingt-quatre appartements ont été vendus pour un prix allant de 181.839,- € pour un appartement de 1 chambre-à-coucher, à 440.229,- € pour un appartement de 4 chambres-à-coucher (TVA et PrimeHouse récupérables). Le terrain est cédé via un droit d'emphytéose pour une durée de 99 ans pendant laquelle le Fonds du Logement dispose d'un droit de rachat en cas de revente du logement, et les acquéreurs s'engagent à habiter le logement à titre de résidence principale et permanente pendant toute la durée du droit d'emphytéose. Les six appartements restants sont réservés à la location subventionnée.

Le coût du projet, bénéficiant du soutien financier du Ministère du Logement, s'élève à 7.644.000,- € hors TVA et honoraires.

La conception du projet, de classe énergétique A/A/A, a été confiée au bureau Diane Heirend Architecture et Urbanisme. Les autres hommes de l'art ayant participé sont les bureaux Ney & Partners pour le génie statique, BLS Energieplan pour le génie technique, HBH pour la coordination de sécurité santé, Socotec pour le contrôle technique, et Cocert s.a. pour le conseil en énergie.

<https://www.youtube.com/watch?v=XUMSHtBUcU>